

# ISOLATION ÉCOLOGIQUE D'UN COMBLE

Réfection de la toiture avec l'adjonction de deux lucarnes à la 'capucine'.

Dans le cadre de la réhabilitation d'une maison d'habitation en 2016

**Retour d'expérience chez un adhérent à 27240 Buis sur Damville**

Matériaux naturels performants - Haute Isolation - mise en œuvre par des artisans locaux.

**Combles perdus retrouvés pour rendre cet espace habitable.**

Couverture en ardoises naturelles 22x32 cm posées au crochet inox sur liteaux sapin, chatières.

1- Panneau de sous toiture en fibres de bois ( Pavatex/isolair) de **35 mm** en 250x77 à rainure et languette pour fonction pare pluie, coupe vent (ouvert à la diffusion, hydrofuge), encollage joints

Pose à l'extérieur par-dessus les chevrons, et contre lattage double sens en sapin de 40 mm.

2- Panneau flexible en fibres de bois semi-rigide ( Steico- Steicoflex F ) de **80 mm** en 1220x600, posé à l'intérieur entre les chevrons. (*protège du froid comme de la chaleur*).

3- Panneau isolant flexible en fibres de bois F. **200 mm** 1220x575, posé à l'intérieur entre pannes.

4- Frein vapeur,hygrovariable, joints encollés - Étanchéité à l'air ponctuelle avec adhésif spécial.

5- Fourrures métalliques tous les 60 cm et suspentes tous les 120 cm, lame d'air/vide technique.

6- Parement en plaque de plâtre 'gypse', renforcée de fibres de cellulose, de **12.5 mm** (Fermacell)

*Résistance thermique R de: +8m2/K/W conforme à l'actuelle réglementation thermique RT 2012+.*

*Plus les matériaux de l'enveloppe toit (isolant,parement) sont denses, plus leur "déphasage" augmente.*

*Intéressant pour le confort d'été, car le déphasage permet de transmettre les calories quelques heures après leur arrivée dans la paroi isolée ; les calories rentreront seulement la nuit dans le comble.*



Communiqué de notre correspondant de pays Hervé BARRAUD

**maisons paysannes de l'eure – patrimoine rural – 27400 Heudebouville**

Tel : 09 64 34 21 53 – [eure@maisons-paysannes.org](mailto:eure@maisons-paysannes.org) - Fiche par D. Le Villain – N°3 - 2017